

AGENT DE DEVELOPPEMENT & ÉDUCATEUR SPORTIF CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les structures

- Le Comité Territorial Limousin Montagne Escalade (CTLIM), associé au club d'escalade TULLE GRIMPE.
- CTLIM : Organe déconcentré de la Fédération Française Montagne Escalade chargé entre autres de la mise en œuvre de projets de développement de l'activité escalade en Limousin.
- TULLE GRIMPE : club de 132 adhérents dont 93 jeunes (saison 2021/2022).

Missions & compétences attendues

- Afin d'assurer la continuité du projet associatif, le CTLIM recherche un agent de développement & Educateur Sportif en contrat d'apprentissage pour préparer une L3pro STAPS « Tourisme et Loisirs Sportifs » (cf. maquette de formation site unilim.fr).
- La responsabilité, l'autonomie et la technicité sont les trois compétences attendues pour ce poste.
- Contribuer au développement de l'escalade sur le bassin de Brive/Tulle/Uzerche en s'inscrivant dans un projet d'ouverture d'une salle d'escalade (bloc, voir diff et vitesse) ou/et dans la mise en place de structure mobile de blocs sur ce bassin d'activité.
- Participer aux actions de promotion et découverte de l'activité escalade sur le département auprès de différents publics.
- Assurer un encadrement sportif du club TULLE GRIMPE (jeunes). Une formation Initiateur SAE pourra être envisagée si nécessaire.
- Permis B fortement conseillé, possibilité d'une aide pour le passer pendant la formation (500€).
- Interventions pédagogiques sur un créneau spécifique à Tulle en semaine, les frais de déplacement seront pris en charge par Tulle Grimpe (possibilité faire le trajet en train).
- Un ordinateur et un téléphone seront mis à disposition par le CT.
- Formation académique sur le Campus Universitaire de Brive.

Conditions d'accès & diplômes

- Avoir entre 18 et 30 ans à la date d'entrée en formation.
- Être titulaire d'un DEUG STAPS ou d'un DEUST AGAPSC, ou d'un diplôme à BAC+2 associé à un BPJEPS.
- Avoir si possible une bonne expérience de l'activité escalade (diplôme d'initiateur SAE ou niveau 6a ou plus seront appréciés).
- Être titulaire de la formation PSC1 (Premiers Secours) ou s'engager à passer cette formation dès l'entrée en Licence.

Conditions de l'emploi

- Contrat d'alternance d'un an, formation à l'Université et stage en entreprise (CT) situés à Brive, à compter du **1er octobre 2022**.
- Rémunération de l'apprenti à hauteur de 51 à 61% du Smic (en fonction de l'âge).
- Maîtres de stage : Joël Sarrouilhe (DEJEPS) & Guillaume Pitous, président du CTLIM.
- Responsable L3pro : Ludovic Lecuras.

Merci de nous envoyer un CV, accompagné d'une lettre de motivation à
president@ct-limousin.ffme.fr et/ou ludovic.lecuras@unilim.fr
Tel : 06 99 74 82 86 ou 06 60 75 26 19
Date limite d'inscription en L3professionnelle le 12 SEPTEMBRE 2022